



Procès Verbal Assemblée Générale du Club Arc-en-Self des 8 et 9 Juin 2017 à Mulhouse

Le jeudi 8 juin à 13h30, la Présidente Gaëlle Auffret ouvre la séance du Club des Utilisateurs d'Arc en Self en accueillant chaleureusement tous les participants, puis Odile Pizzato décrit les modalités pratiques des deux journées. Les travaux débutent par les ateliers de travail. L'assemblée plénière étant programmée, pour le lendemain.

A compter de 14h30, les participants ont débattu par groupe d'environ 20 personnes, des thèmes suivants :

- * La communication en établissement
- * La sécurisation
- * L'Eco Citoyenneté

La communication en établissement :

Un principe général : Ne pas déshumaniser la communication.

Dans le cadre de l'Etablissement

Les participants ont évoqué la mise en place d'outils, tels les agendas partagés, tout en reconnaissant la sous-utilisation de moyens actuels, comme les ENT par exemple, mais également la diffusion de journaux internes retraçant la vie de l'établissement, la multiplication d'écrans, etc...

Entre établissements rattachés et agence comptable

Mise en place de calendriers, analyse des conventions. La nécessité des visites de l'agent comptable dans les établissements rattachés a été pointée (mise en place « d'odice », contrôle inopiné des caisses,...) tout comme l'importance des réunions régulières des collaborateurs des gestionnaires à l'agence comptable.

Autre sujet fondamental : l'uniformisation des demandes par rapport à la réglementation.

Avec les familles

L'importance du travail d'équipe a été soulignée. Quelques exemples ont été détaillés : l'efficacité des échanges par SMS (relances d'impayés), l'espace famille sur le site de l'établissement ou dans le cadre d'un ENT, afin d'apporter un maximum d'informations consultables à tout moment, mais aussi de permettre à chacun d'adresser des demandes : de modifications de coordonnées par exemple.

La sécurisation :

Mise en œuvre des moyens : exercices de confinement en situation réelle avec le SAMU, le RAID, sur la base du volontariat.

Echanges autour des solutions adaptées à chaque configuration : Sécurisation avec code d'accès, affichages des consignes par secteur, installations d'équipement de vidéo-surveillance, alertes par SMS, sonneries différenciées, possibilité donnée à chaque adulte constatant un événement le justifiant d'actionner l'alarme.

Mais aussi débat autour de la prise de conscience de la communauté éducative.

L'Eco Citoyenneté :

Ont été évoqués : le travail sur les quantités (le grammage), les réflexions sur la communication et l'animation en restauration ou ailleurs, les actions expérimentées par chacun (Bar à salades, bar à soupe, etc..., jardins pédagogiques), avec une nécessité



impérative de suivi des actions et de l'implication de chaque service, les deshydratateurs, le compostage, les nettoyeurs à vapeur sèche, l'achat de véhicules électriques, la mise en place de « coins du troc » en restauration, le travail sur les emballages (consignes) afin de les valoriser au maximum, le compactage des cagettes, les tasseur de déchets, etc...

Le lendemain, **vendredi 9 juin** s'est tenue l'assemblée plénière au cours de laquelle la synthèse ci-dessus a été présentée. Les sujets suivants ont ensuite été évoqués :

Dans un premier temps, Gaëlle Auffret retrace l'activité de l'Association durant cette année.

Les adhérents ont réitéré leur souhait de connaître avant l'AG les thèmes des futurs ateliers 2018.

Parmi les thèmes envisagés pour l'année prochaine, ont été relevés :

- 1) Dématérialisation AES, chorus pro, « démacro »... expériences autres....
- 2) ODICE : fiches de procédure de sécurisation comptable avec AES
- 3) Archivage, la réglementation : quoi garder en provenance du logiciel AES?
- 4) Retour d'expériences sur la sécurité
- 5) Le portrait du parfait agent comptable vu par le gestionnaire et son équipe . Le portrait de la parfaite équipe de gestion vue par l'agent comptable .
- 6) Thème libre autour du club AES

Vient alors la **première formalité** : Le vote du Procès verbal de l'AG 2016 à Annecy -> Voté à l'unanimité.

Bilan des sessions de formation groupées financées par le Club qui ont concerné des débutants comme des confirmés et toujours le même niveau de satisfaction.

En Alsace toutes les demandes n'ont pu être satisfaites cette année, faute de créneau de temps disponible.

Il a été proposé d'adresser un message dès la rentrée à tous les adhérents, région par région, afin de recenser les besoins au plus tôt.

Point sur les dix réunions régionales, qui ont eu lieu de février à mars dernier, pour des échanges toujours aussi riches et agréables.

L'exemple de la réunion Auvergne Rhône Alpes a été mis en exergue : cette année, la matinée a été consacrée aux questions des utilisateurs et l'après-midi à une description détaillée par les intervenants d'ALISE d'une fonctionnalité particulière : la gestion des voyages et des sorties scolaires.

Deuxième formalité administrative, le vote du bilan 2016 (Voir lettre du CLUB n° 24) L'exercice 2016 présente **un déficit de 1 499,57 €**, qui soustrait aux réserves des exercices précédents, porte le niveau de celles-ci à **86 952,90 €**. Les vérificateurs aux comptes n'ont constaté aucune anomalie – Le bilan est voté à l'unanimité.

Le nombre des adhérents reste stable : 469 (469 en 2016, 474, en 2015) les résiliations également 11 (9 en 2016 et 15 en 2015), quant aux radiations pour non paiement de la cotisation, elles sont en légère baisse 9 (13 en 2016 et 6 en 2015).

La baisse du montant de la cotisation a entraîné une moins value de 4 690 €, ce qui explique le déficit constaté.

Afin d'utiliser les ressources financières de l'Association, qui restent conséquentes, les adhérents se sont prononcés en majorité pour le développement des formations groupées.



Il a été proposé d'enregistrer les formations ou des tutoriels et de les proposer sur le site du Club. Un échange sur cette faisabilité avec ALISE sera initié dès la première réunion des membres du Bureau au mois d'Octobre prochain.

Troisième formalité administrative, le vote du montant de la cotisation 2018 au Club. Celle-ci est maintenue à 140 € → Voté à l'unanimité

Un point sur les évolutions du logiciel Arc en Self a été détaillé par Pierre Benguigui et l'équipe d'ALISE.

Clôture de l'assemblée générale :

Il est 16h30, Gaëlle Auffret remercie au nom de tous les participants Odile Pizzato pour la nouvelle excellence de son organisation et l'ensemble des participants pour la qualité de leurs contributions aux débats. L'Assemblée Générale du Club ARC-en-SELF® est alors déclarée close.

Rendez-vous est donné à tous pour la prochaine Assemblée Générale début juin 2018.